Organisation Hydrographique Internationale | OHI | International Hydrographic Organization

Dossier de l'OHI n° S1/4622 & S1/3105

LETTRE CIRCULAIRE 39/2023
24 novembre 2023

NOUVEL ETAT MEMBRE DE L'OHI -

REPUBLIQUE DE CABO VERDE

Référence : Convention relative à l'Organisation hydrographique internationale

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le Secrétariat de l'OHI a été informé par le Département (Ministère) des Relations Extérieures et de la Coopération du Gouvernement de Monaco que le Gouvernement de Cabo Verde avait déposé son instrument d'adhésion à la Convention relative à l'Organisation hydrographique internationale le 16 novembre 2023.

2. Le Secrétariat de l'OHI a donc le plaisir d'annoncer que la République de Cabo Verde est devenue le 99ème Etat membre de l'Organisation hydrographique internationale à compter de cette date.

3. Le Gouvernement de la Principauté de Monaco informe à présent, séparément et par la voie diplomatique habituelle, les Etats parties à la Convention relative à l'OHI que, conformément à l'article XX, la Convention est entrée en vigueur pour la République de Cabo Verde, le 16 novembre 2023.

4. Le Secrétariat de l'OHI se réjouit d'accueillir la République de Cabo Verde au sein de l'OHI.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Dr Mathias JONAS
Secrétaire général

4b, quai Antoine 1er
B.P. 445
MC 98011 MONACO CEDEX
PRINCIPALITY OF MONACO

Tél. : +377 93 10 81 00
Fax : +377 93 10 81 40
Mél : info@iho.int
Web :www.iho.int